

En date du lundi 14 mars 2016

Personnes présentes :

Les enseignants : Mme GAUMONDIE, Mme BAUMARD, Mme BEILLER, Mme LETRANGE, Mme HOCHART-COUBE, M. LEVASSEUR, M COUDERT, M. HATWELL, directeur,

Le Maire et Les élus : M. ROUX, Mme CHEPTOUX, M. GRENIER,

Les parents d'élèves titulaires : Mme PILLOT, Mme JAUDINOT, Mme LACHAUD, M. MERILLOU, M. MOULIN,.

Les parents d'élèves suppléants : Mme BARRY, Mme BERTOLINO, Mme FABRY GONZALES

Délégués départementaux de l'éducation nationale : Mme LEMASSON, M. JOASSIM.

Excusés : Mme TORRES CWIDAK, Mme BOUCHAREYCHAS

ORDRE DU JOUR :

-Prévisions d'effectifs à la rentrée 2016

-PPMS : réactualisation

-Projets et sorties

-Travaux

-Questions diverses

Début de la séance : 18h

1-Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2016

Les effectifs prévus à la rentrée prochaine sont présentés ci-dessous :

Niveau	Nombre d'élèves prévus à la rentrée de septembre 2016	Evolution par rapport aux effectifs actuels
PS (enfants nés en 2013)	18	+6
MS	12	-9
GS	20	-3
CP	22	+10
CE1	12	-13
CE2	25	+7
CM1	18	-2
CM2	20	-1
ULIS	12	+1
TOTAL	159	-4

L'évolution des effectifs est commentée par M Hatwell.

Les effectifs sont stables. Deux inscriptions supplémentaires seront probablement à comptabiliser. Elles n'ont pas été confirmées encore au moment de la tenue du Conseil d'Ecole.

Les constitutions des classes ne sont pas définies à ce jour, mais il est certain que ses cours doubles seront constitués.

Il est noté que les élèves de CE2 (nés en 2008) constituent un groupe de 25 élèves, un effectif supérieur à ceux des autres niveaux. Une baisse des effectifs de l'école est donc possible après leur départ de l'école, à la rentrée 2019.

La municipalité indique que l'établissement de nouveaux lotissements est prévu sur la commune. Les effectifs devraient donc se maintenir sur les prochaines années.

2-PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : réactualisation

Le PPMS a été présenté lors du premier Conseil d'Ecole de l'année.

Une actualisation de ce PPMS a été effectuée suite aux événements de novembre 2015. Un volet relatif aux précautions à prendre et aux attitudes à adopter en cas d'attentat ou d'intrusion extérieure a été rajouté.

Le portail de l'école est désormais verrouillé sur le temps scolaire. Il est demandé désormais aux personnes extérieures à l'école de signaler leur présence à l'aide de la sonnette déjà existante. Cette mesure permet de contrôler les entrées et les sorties dans l'enceinte de l'école.

Ce dispositif est fonctionnel et l'ensemble des usagers de l'école accepte son installation. Il est noté que les entrées et sorties peuvent être fréquentes, en raison essentiellement du nombre d'élèves quittant l'école sur le temps scolaire pour des prises en charges extérieures.

Une amélioration sera à apporter au signal sonore émis lors de l'actionnement de la sonnette. A deux reprises il n'a pas été entendu, la personne au portail a alors signalé sa présence par téléphone. Les usagers n'ont pas fait remonter d'autres remarques au sujet de ce changement.

Le PPMS a été validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale au mois de février 2016.

Un exercice a été effectué le 13 janvier. Il a été observé qu'il faudra également équiper d'une mallette « premiers secours » les locaux de la salle des fêtes, où un groupe d'élèves peut être présent sur le temps scolaire.

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie est également fixé au mardi 15 mars.

3-Travaux

-Les demandes de travaux sont transmises régulièrement à la mairie, les travaux sont réalisés lorsque cela est possible par les employés municipaux : rénovation des peintures des grilles effectuée par tranches lors de chaque période de vacances scolaires, petites réparations et aménagements dans les locaux (étagères, prises électriques).

-Des travaux nécessitant l'intervention d'entreprises extérieures sont également prévus (petites fuites au niveau des fenêtres de toit et dans la véranda des bâtiments du bas d'école (classes de CE1/CE2, MS/GS, CP/CE1).

-La mairie prévoit le remplacement de la structure en bois de la cour du milieu. Le choix de la structure sera fait en concertation avec l'équipe enseignante.

-La réalisation d'une piste cyclable est prévue durant les vacances de Pâques, du 9 au 24 avril. Le plan sera proposé par les enseignants et les travaux effectués par la mairie. Cette piste permettra l'apprentissage du code de la route pour les élèves de l'école. M Aïssa, Conseiller Pédagogique EPS de la Circonscription Limoges 6, a apporté son expertise pour l'élaboration de ce projet.

Les enseignants remercient les différents acteurs de ce projet, dont **l'Association des Parents d'Elèves Farandole qui a offert de nouveaux vélos à l'usage des élèves et a financé la réparation des anciens.**

-La municipalité a validé la demande des enseignants d'équiper les classes PS/MS et l'ULIS de **Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI)**. L'ensemble des classes de l'école sera ainsi équipé de ce type de matériel. Les dossiers de demandes de subventions ont été transmis par la mairie au Conseil Départemental. La mairie recevra dans un second temps une dotation de l'agglomération de Limoges.

-L'équipe enseignante a transmis également à la mairie le souhait d'équiper l'école en ordinateurs portables et en tablettes numériques. Des devis ont été transmis par plusieurs professionnels établis à Limoges. La municipalité a pris en considération cette demande et souhaite y donner une suite favorable. L'étude de sa budgétisation est en cours.

-M le Maire informe qu'un réaménagement des bâtiments les plus anciens de l'école sera réalisé. Pour le bâtiment abritant aujourd'hui l'ULIS et la classe de CM1/CM2, des travaux d'isolation sont prévus, avec notamment le remplacement des fenêtres.

Pour le bâtiment abritant le bureau de direction, la salle des maîtres, la classe CE2/CM1, et une partie des locaux de la maternelle, des travaux globaux de réaménagement sont nécessaires afin de rendre ces espaces plus fonctionnels. Une réflexion conjointe de la mairie et de l'équipe enseignante devra être envisagée. Une concertation sera prévue avec tous les acteurs de l'école (parents d'élèves, employées, élèves). Des études de réaménagement de ces locaux réalisées lors des mandatures précédentes pourront être reprises comme bases de réflexion.

Il n'est pour l'instant pas fixé d'échéance pour ces travaux.

-Une visite des DDEN est fixée au 2 avril, en présence du Directeur et d'un représentant de la mairie. La dernière visite remonte à la construction du restaurant scolaire. Les DDEN récoltent les requêtes des enseignants.

4-Projets et sorties

Les enseignants ont présenté les différents projets menés avec leurs classes ainsi que les sorties effectuées ou prévues.

-6 janvier (PS/MS) : Spectacle à La Marmaille à Limoges (Un papillon dans la neige).

-18 janvier (PS/MS/GS) : Rencontre USEP à Boisseuil (aventures motrices).

- 21 janvier (ULIS) : « Quand Insectes et arachnides tombent le masque ». Cette exposition a eu lieu à la BFM de Limoges.

-MS/GS/CP/CE1/CE2 : Dans le cadre de Récréasciences, plusieurs classes ont bénéficié d'une intervention sur le thème des couleurs (fabrication en classe) et de la digestion (CE1/CE2)

-29 février (CM1/CM2/ULIS) : Concert JMF à Saint Paul « Le merveilleux voyage de Nils Holgersson »

-1er mars (CE2/CM1) : Rencontre sportive (Ultimate) au gymnase de la Borie à Limoges.

-4 mars (MS/GS CP/CE1 CE1/CE2 CE2/CM1) : Projection de « The Kid » au cinéma de Saint Léonard de Noblat, dans le cadre du projet Ecole et Cinéma.

-Semaine du 7 au 11 mars (MS/GS/CP/CE1/CE2/ULIS) : sorties à Limoges à Jardiland Sud et Nord dans le cadre de la semaine du jardinage. Les élèves ont effectué des plantations et ont rapporté à l'école des plants pour le jardin.

-Natation : Les cycles de natation ont débuté pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, ULIS

CE1/CE2/ULIS à St Léonard de Noblat les vendredis matins.

CE2/CM1/ULIS à Limoges les lundis matins

CM1/CM2/ULIS à Limoges les vendredi après-midis.

CP/CE1 : les séances débuteront le vendredi 8 avril, au bassin de Saint Léonard de Noblat.

L'an prochain, les cycles de natation auront lieu à Limoges, à Aquapolis. Les écoles de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole ont des créneaux qui leur sont octroyés. Les classes n'iront plus à Saint Léonard de Noblat.

Les enseignants précisent que les créneaux seront plus courts à Limoges et le nombre de séances inférieur à ce qui existe à Saint Léonard de Noblat. Il est aussi indiqué que la possibilité de travailler avec un maître nageur dans le cadre du projet éducatif mis en place à Saint Léonard de Noblat permet de mener des cycles natation dans des conditions très propices aux apprentissages.

Il est aussi précisé que le bassin d'Aquapolis est partagé parfois entre trois classes, qui doivent alors s'entendre sur les modalités d'organisation (notamment sur la profondeur choisie). Pour les classes d'Eyjeaux, nous favoriserons l'an prochain autant que possible des créneaux communs.

Une réflexion sur la possibilité de travailler avec un maître nageur à Aquapolis sera menée.

Le transport des élèves pour les cycles de natation est effectué cette année par le car de la mairie.

-10 mars (CM2) : Les CM2 ont passé le **permis vélo**, grâce à l'intervention de la Gendarmerie Nationale.

-4 avril (MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1) : projection de « Jiburo » au cinéma de Saint Léonard de Noblat.

-8 avril (PS/MS/GS) : rencontre athlétisme organisée par l'USEP sur le stade d'Eyjeaux.

-8 avril (toute l'école) : défilé pour le carnaval. **L'Association farandole** proposera un goûter aux enfants.

-29 avril (PS/MS/GS) : sortie au musée **Cécile Sabourdy** à Vicq sur Breuilh. Le pique-nique sera fourni par la cantine.

-7 juin (CE2/CM1/CM2/ULIS) : **rencontre athlétisme** organisée à Pierre Buffière.

-13 juin (CE2/CM1/CM2/ULIS) : **sortie scolaire** au Gouffre de Padirac, au Rocher des Aigles, et à la Forêt des Singes. Le départ ayant lieu tôt, il sera demandé aux familles de fournir un pique-nique à leur enfant.

-26/27 juin (CP/CE1/CE2) : **sortie « nature et environnement »** avec nuitée organisée par l'association La Loutre, à Verneuil. Ce projet sera plus amplement détaillé par les enseignantes de la classe.

-Une sortie au Parc du Reynou est prévue pour les élèves de maternelle à la fin de l'année. La date sera fixée rapidement.

-Une sortie sur le thème de la pêche à Saint Paul est proposée aux CM2 de M Levasseur, avec la participation de la Fédération de Pêche. Il sera délivré aux élèves un permis de pêche.

-La fête de l'école aura lieu le 1er juillet. Deux réunions de préparation se sont déjà tenues.

-L'association des parents d'élèves Farandole rappelle sa volonté de participer au financement de sorties scolaires. Les enseignants remercient l'association pour ce choix.

TRANSPORTS

Les différentes sorties scolaires nécessitant un transport en car sont réalisées avec le car de la mairie ou avec un car financé par la coopérative scolaire. La possibilité d'utiliser le car municipal est un avantage et un confort important pour l'école.

La mairie a évalué la disponibilité du car communal pour l'école à 120 heures par année scolaire, précisant qu'il s'agit d'une moyenne des dernières années. Par exemple, en 2013-2014, 80 heures ont été utilisées. En 2014-2015, 150 heures ont été utilisées. Le but pour la mairie est d'avoir une meilleure visibilité dans l'organisation des transports et de la gestion du personnel.

Mme Pillot, représentante des parents d'élèves, s'inquiète que ce fonctionnement diminue à terme le nombre de sorties possibles pour les élèves. Pour la mairie, ce n'est pas l'objectif.

Les enseignants rappellent toute l'importance du car de la municipalité pour les sorties et font part de leur souhait de voir perdurer son fonctionnement. Cette année, le transport de quatre classes pour les cycles natation a fortement mobilisé le car municipal, tout comme le transport vers le gymnase de l'IME des élèves de CE2/CM1/CM2. L'an prochain, une grande partie des transports vers Aquapolis sera effectuée avec un car extérieur, financé par la mairie. Cela diminuera substantiellement l'utilisation du car municipal pour cette activité. A la fin de l'année scolaire, un bilan de l'utilisation du car municipal pourra être fait pour organiser au mieux l'année prochaine.

5-Questions diverses

Une question a été transmise aux représentants des parents d'élèves :

«Lors de l'ancien projet « A l'école de la forêt », l'achat d'arbres avait ou devait être budgétisé pour être replantés dans la forêt communale. Ce projet est-il toujours d'actualité et ces arbres seront-ils plantés un jour ? »

Ce projet, en lien avec l'ONF avait été mené sur l'année 2010-2011. L'achat d'arbres avait été effectivement budgétisé, mais n'avait pas été concrétisé. L'achat n'a pas été effectué. Il était prévu de planter les arbres dans la forêt municipale, mais elle était difficile d'accès à cette époque.

Le projet « A l'école de la forêt » ne figure pas actuellement dans la projet d'école mais la possibilité de mener des travaux en lien avec la forêt est envisageable pour les années à venir.

La séance est levée à 20h00.

Le président du Conseil d'Ecole

M Hatwell

La secrétaire de séance

Mme Hochart-Coupé

